

Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 23

Membres présents: 18

Suffrages exprimés: 21

République Française

Délibération N° 2017-62

Conseil Municipal du 19 AVRIL 2017

DATE DE CONVOCATION : 13 AVRIL 2017

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – M. CLERC - B. LAFAYE – G. MIGNON - M. VILLEGER – K. GAI - J.P. SIMON – C. BONNEAU – G. MICHELY – E. GARNIER – P. ORMECHE - P. FRÉON – J.P. ZUCCHI – C. FULPIN – K. PERROIS – C. MESLIER - C. MECHAIN - M.H. AUBINEAU

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉS POUVOIR : M.A. CHEVALIER donne pouvoir à G. MIGNON - E. RAMBEAU donne pouvoir à B. LAFAYE – S. HIBON-MINET donne pouvoir à M.H. AUBINEAU

CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS: M. A. CHEVALIER - E. RAMBEAU – S. HIBON-MINET - S. LABROUSSE – N. ARILLA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: M.H. AUBINEAU

OBJETS : MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DE LA FOURRIÈRE MIXTE DÉPARTEMENTALE

Le Conseil Municipal.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le projet modificatif des statuts du Syndicat mixte de la fourrière approuvé par le Comité Syndical lors de sa séance du 9 Février 2017.

VU l'exposé de Monsieur le Maire rappelant que la modification porte seulement sur la réécriture des articles 6.03 et 6.04 du fait des fusions de communautés de communes ou d'agglomération intervenues au 1^{er} février 2017.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette modification de statuts.

Après en avoir délibéré, **PAR 21 VOIX POUR**, le Conseil Municipal approuve la proposition de modifications des statuts ci-dessus

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE